Le **Conseil inter-régional** de l' **Ordre** des **Infirmiers** (C.I.R.O.I) PACA Corse, publie son premier **bulletin** à destination des infirmiers de l'inter-région PACA Corse. Ce journal a été élaboré pour répondre à deux besoins fondamentaux : informer les infirmiers sur l'actualité du C.I.R.O.I et permettre aux 8 Conseils départementaux de communiquer.

L'Ordre National des Infirmiers (ONI) est un ordre professionnel créé par la loi du 21 décembre 2006. Dans ses principes fondateurs, l'Ordre représente l'ensemble de la profession, il soumet des propositions aux pouvoirs publics et contribue à l'élaboration et à la diffusion des bonnes pratiques professionnelles.

L'ONI est structuré en 3 niveaux : départemental, régional et national. Il compte aujourd'hui plus de 116 000 inscrits.

Le Conseil inter-régional de l'Ordre des Infirmiers PACA Corse, contribue à maintenir les principes éthiques et les compétences indispensables à l'exercice infirmier. Il veille à promouvoir la santé publique et la qualité des soins dans l'inter-région PACA Corse.

Ses missions consistent à :
• Représenter la profession dans les institutions régionales
• Coordonner les 8 conseils départementaux dans le domaine des affaires générales
• Tenir des séances avec les conseils régionaux ou interrégionaux des autres ordres professionnels pour l'examen des questions communes aux professions intéressées
• Décider, en formation restreinte, de la suspension temporaire du droit d'exercer en cas d'infirmité du professionnel, d'insuffisance professionnelle ou d'état pathologique rendant dangereux l'exercice de sa profession
• Connaître en appel des décisions de refus d'inscription d'un infirmier au tableau de l'Ordre des conseils départementaux
• Instruire, par une Chambre Disciplinaire de Première Instance, des plaintes à l'encontre des infirmiers inscrits au tableau de l'Ordre et dont la conciliation départementale n'a pas abouti.

Le Conseil inter-régional de l'Ordre des Infirmiers (C.I.R.O.I) PACA Corse, publie son premier bulletin à destination des infirmiers de l'inter-région PACA Corse. Ce journal a été élaboré pour répondre à deux besoins fondamentaux :

Informer les infirmiers sur l'actualité du C.I.R.O.I et permettre aux 8 Conseils départementaux de communiquer.

Cinq rubriques composent cette publication : la première est consacrée à l'actualité de l'ONI, la seconde est réservée aux Présidents départementaux qui souhaitent s'exprimer, la rubrique Instances Juridictionnelles comprend des articles relatifs à la Chambre Disciplinaire de Première Instance et enfin la rubrique Dossiers Professionnels regroupe l'actualité infirmière.

Par ce bulletin, le C.I.R.O.I entend conforter sa présence auprès des infirmiers. Il sera envoyé par mail à tous les infirmiers inscrits au tableau dans l'inter-région PACA Corse et à ses partenaires institutionnels locaux à partir du mardi 26 juin 2012.